



Université de Genève
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation

Mémoire de DESS de psychologie clinique

**EVOLUTION DES MECANISMES DE DEFENSE
AU COURS D'UNE INTERVENTION BREVE
PSYCHODYNAMIQUE. UNE ETUDE DE CAS**

Liviu POENARU

Octobre 2005

Sous la direction de la Prof. Christiane ROBERT-TISSOT

RESUME

Objectifs de la recherche

L'objectif principal de cette étude de cas est l'étude de la stabilité vs mobilité des mécanismes de défense au cours d'une intervention brève (6 séances) psychodynamique en situation de crise. Dans un deuxième temps elle se propose l'étude des mécanismes spécifiques mobilisés et leur évolution en termes de fréquence au cours du processus d'intervention.

Plan de la recherche

L'étude porte sur la transcription *verbatim* d'enregistrements audio d'une intervention menée par l'auteur de ce travail ; la récolte des données a eu lieu dans le cadre du Centre de Conseil Psychologique de l'Université de Genève. L'analyse de ce matériel s'est effectuée en s'appuyant sur la grille des mécanismes de défense (de différents niveaux de maturité) établie par Perry (2004) permettant le repérage de séquences défensives et de mécanismes spécifiques dans le protocole écrit d'un entretien. La comparaison des séances devrait permettre l'observation de l'évolution probable du niveau de maturité défensive.

Résultats

Le score défensif global (principale mesure de l'instrument proposé par Perry) atteint un niveau de maturité supérieur (autre névrotique) à celui observé initialement (niveau narcissique). Les mécanismes spécifiques de type matures gagnent substantiellement en fréquence, alors que ceux du niveau immature diminuent. Un changement important apparaît au niveau narcissique, avec diminution sensible des mécanismes mobilisés au début du processus. Ce changement est discuté en termes de blessure narcissique liée à la crise, entraînant une régression temporaire. Les résultats dans leur globalité sont mis en lien avec la théorie structurale de l'organisation de la personnalité qui met l'accent sur l'immobilisme de l'appareil psychique.

Conclusion

Cette étude vient confirmer la thèse, avancée par les théoriciens des thérapies brèves et couramment observée dans ce type de pratique, de la plasticité de l'appareil psychique qui ne saurait que dans un deuxième temps être enfermé dans une structure rigide.